

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL**

**6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL
Réunion du 12 septembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le douze septembre à dix-huit heures, à la salle des fêtes de Mesples, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Elie CHABROL.

Date de convocation : 5 septembre 2022

Délégués en exercice : 28

Délégués présents : 25

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DOUSSET B., DUBREUIL A., MANGERET C., CHEMINET JL., LECLERC C., CHARRET T., DAUGERON D., ABRANOWITCH S., AVELINE P., TABOURET V., CHABROL JE., DEFFONTIS S., BOURICAT G., NAQUET C., DUNEAUD JL., VERMEZ N., MORANNE L., DESAGES H., DUCHIER C., ROLIN S., LAMY R., JACQUOT C, PETIT E., PALLIOT JM.

Délégués excusés : PENAUD JP (pouvoir à S. ABRANOWITCH), DUMONTET B., LAMOTTE JM., (pouvoir à C. DUCHIER), ANTONIOTTI L.

Avenant baignade biologique Herculat

Le Président indique qu'il s'avère que l'alimentation électrique du local technique de la baignade biologique n'avait pas été prévue. L'entreprise AEL, titulaire du lot électricité a donc proposé un devis de 5 215,90 € HT pour la réalisation de ces travaux.

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité de faire réaliser ces travaux et :

- ✓ de retenir le devis de l'entreprise AEL pour un montant HT de 5 215,90 €.
- ✓ d'autoriser le Président à signer l'avenant avec l'entreprise AEL ce qui portera le montant de son marché à 12 865,90 € HT.

Pour copie conforme,
Huriel, le 16 septembre 2022
Le Président,
Jean-Elie CHABROL

